

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint, le dossier de candidature en classe de **SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE, rythme approprié.**

Nous vous demandons de bien vouloir nous retourner, au plus tôt, la **FICHE de CANDIDATURE très soigneusement complétée** (toutes les rubriques doivent être renseignées) et accompagnée des pièces demandées.

Pour pouvoir être admis(e) en Seconde Générale et Technologique, il faudra :

- . avoir un avis favorable du Conseil de Classe pour un passage en Seconde Générale et Technologique
- . participer à un entretien et avoir effectué des tests nous permettant de mettre en place notre démarche pédagogique.

Cette formation, conduite par un établissement privé laisse à la charge des familles une partie du coût de l'année scolaire (voir coût de scolarité et de pension/demi-pension sur la plaquette).
A titre d'information, le montant des Bourses généralement attribué (sur critères sociaux) pour cette classe s'échelonne de 400 € à 900 € pour l'année.

Il n'est pas possible d'être externe.

Nous restons à votre entière disposition pour tout autre renseignement et vous prions d'agréer nos plus sincères salutations.

Aimée CHERVET
Directrice

Bénéficiez-vous de BOURSES d'ETUDES en 2017/2018 ? Oui Non

Souhaitez vous faire une demande pour l'année 2018/2019 ? Oui Non

***Vous devez faire cette demande – pour l'année scolaire prochaine –
auprès de votre Collège/Lycée actuel***
(les demandes se font en mars/avril pour les Etablissements de l'Education Nationale).....

La notification de droits à bourses que vous recevrez alors devra nous être transmise.

PROJET PROFESSIONNEL

Métier visé _____

Etudes visées _____

DOCUMENTS A JOINDRE A VOTRE DOSSIER

- ▶ Photocopies des bulletins scolaires des deux dernières années scolaires
+ ceux de l'année en cours
- ▶ 1 photo d'identité à coller au recto
- ▶ 1 enveloppe autocollante libellée à votre adresse et timbrée au tarif « - 20g »
1 enveloppe format A4 libellée à votre adresse et timbrée au tarif « -100g »